



DANGER : Indique une situation de danger imminent qui, si rien n'est fait pour l'éviter, **aura** comme conséquences **la mort ou des dommages corporels graves**.



AVERTISSEMENT : Indique une situation de danger potentiel qui, si rien n'est fait pour l'éviter, **pourra** avoir comme conséquences **la mort ou des dommages corporels graves**.



ATTENTION : Indique une situation de danger potentiel qui, si rien n'est fait pour l'éviter, **pourrait** avoir comme conséquences des **dommages corporels mineurs ou moindres**.

AVIS : indique une pratique ne posant **aucun risque de dommages corporels**, mais qui par contre, si rien n'est fait pour l'éviter, **pourrait** poser des **risques de dommages matériels**.



Signale des risques de décharges électriques.



Signale des risques d'incendie.

CE-Certificat de conformité

DIRECTIVES MACHINES



PERCEUSE RÉVERSIBLE À VITESSE VARIABLE
DWD010, DWD014, DWD014S, DWD014S-XE

DEWALT certifie que les produits décrits dans le paragraphe **Fiche technique** sont conformes aux normes :

2006/42/CE, EN60745-1:2009+A11:2010, EN60745-2-1:2010.

Ces produits sont également compatibles avec les Directives 2004/108/CE (jusqu'au 19/04/2016), 2014/30/UE (à partir du 20/04/2016) et 2011/65/UE. Pour plus d'informations, veuillez contacter DEWALT à l'adresse suivante ou vous reporter au dos de cette notice d'instructions.

Le soussigné est responsable de la compilation du fichier technique et fait cette déclaration au nom de DEWALT.

Markus Rompel
Directeur Ingénierie
DEWALT, Richard-Klinger-Strasse 11,
D-65510, Idstein, Allemagne
24.10.2016



AVERTISSEMENT : afin de réduire le risque de blessure, lisez le manuel d'instruction.

Avertissements de sécurité généraux pour les outils électriques



AVERTISSEMENT ! Lisez tous les avertissements de sécurité et toutes les consignes. Le non-respect de ces avertissements et consignes peut entraîner un choc électrique, un incendie et/ou de graves blessures.

CONSERVEZ TOUS LES AVERTISSEMENTS ET LES CONSIGNES POUR RÉFÉRENCE ULTÉRIEURE

Le terme « outil électrique » mentionné dans les avertissements se rapporte aux outils branchés sur secteur (avec câble de raccordement) ou fonctionnant sur piles (sans fil).

1) SÉCURITÉ DE L'AIRE DE TRAVAIL

- Maintenez l'aire de travail propre et bien éclairée. Une aire de travail encombrée ou mal éclairée augmente les risques d'accident.
- N'utilisez pas les outils électriques dans un environnement explosif, comme en présence de liquides, gaz ou poussières inflammables. Les outils électriques produisent des étincelles qui peuvent enflammer la poussière ou les émanations.
- Tenez à distance enfants et spectateurs pendant que vous opérez un outil électrique. Une distraction peut vous faire perdre le contrôle de l'outil.

2) SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

- La fiche de l'outil électrique doit correspondre avec la prise de courant. Ne modifiez en aucun cas la fiche. N'utilisez pas de fiches adaptatrices avec des outils électriques reliés à la terre (masse). Les fiches non modifiées et les prises de courant adaptées réduisent les risques d'électrocution.
- Évitez tout contact physique avec des surfaces reliées à la terre ou à la masse, tels que tuyaux, radiateurs, cuisinières électriques et réfrigérateurs. Le risque d'électrocution augmente si votre corps est relié à la terre.